

ENVIRONNEMENT

Comment mieux consommer?



■ Si les grands groupes de l'agroalimentaire ou les différentes enseignes de grande distribution affichent leurs efforts pour préserver l'environnement en allégeant les emballages ou en mettant en service les sacs cabas réutilisables,

de la même manière vous pouvez vous initier au moment de faire vos achats.

En effet, ce que vous jetez dépend de ce que vous achetez. Il est donc important de prendre conscience de ce que vous rapportez à la maison. Les emballages se sont mis au régime, plusieurs secteurs ont déjà fait d'énormes progrès comme les produits frais et les bouteilles d'eau, mais ils sont de plus en plus nombreux. Aussi, ces emballages constituent aujourd'hui plus de 50% du volume de nos ordures ménagères. Pourquoi ne pas réduire vos déchets en achetant des produits peu emballés ou avec des emballages recyclables ?

Le consommateur peut choisir et agir. En observant les produits en

rayon il est facile de savoir si le produit voulu est composé de beaucoup ou de peu d'emballages !

Quelques astuces pour le pré-cyclage :

- Préférer à qualité égale les produits non pré-conditionnés
- Décliner la proposition de suremballage lorsqu'il n'est pas utile au moment de la vente
- Acheter, quand c'est possible, des quantités importantes à fractionner ou conditionner soi-même
- Les écocharges permettent de participer concrètement à la prévention
- L'utilisation de lingettes jetables contribue directement à l'augmentation des quantités de déchets jetés.

Les Ambassadeurs du tri et la communication de proximité

■ Depuis la mise en place des bacs jaunes, la sensibilisation au porte-à-porte est la mission principale des Ambassadeurs du tri. D'autres moyens de communication ont été développés afin de toucher un plus large public notamment les enfants. Les interventions dans les écoles sont plus nombreuses et ce depuis qu'un ambassadeur, Bilal Chikh se charge de contacter les écoles pour leur proposer une sensibilisation ou tout simplement à la demande des éta-

blissements scolaires. Les supports de communication pour les écoles ont été revus et adaptés aux enfants.

Le contrôle qualité des collectes a également été un moyen utile pour entrer en contact avec les habitants. Ces contrôles, effectués le matin avant la collecte des bacs jaunes, sont importants car ils permettent de repérer les erreurs des habitants. Après chaque contrôle, l'équipe rend visite aux habitants dont le bac a été refusé, explique

les erreurs commises, les conséquences de ces erreurs et bien sûr rappelle les consignes de tri. D'autres part, l'équipe est également chargée de trouver des solutions aux différents problèmes de dotation, de collecte, de présentation des déchets, distributions de guide du tri, plan des déchetteries, etc...

Le numéro vert est à votre disposition du lundi au vendredi : n° vert 0800 770 061

N° VERT	4919 appels
Kilomètre parcouru	12337 Km
Porte-à-porte	1603 logements visités
Interventions écoles	46 classes visitées
Problèmes ponctuels	160 problèmes réglés
Contrôles qualités	18 contrôles effectués 4408 bacs contrôlés 564 bacs refusés 1234 bacs notés (pour une petite erreur)

N°Vert 0800 770 061

Un doute, une question sur la collecte sélective ?

SIETREM
ZA La Courtillière
3, rue du Grand Pommeraye
77400 St-Thibault-des-Vignes
Directeur de la publication :
Michel Ricart
Directeur délégué :
Hien Toan Phan
Comité de rédaction :
Jean-Pierre Sureaud, Lydie
Vincent, Sandrine Laurent
Conception :
Séti - Atelier des giboulées
Crédit photo :
Eco-Emballages
dépot légal 2002/12



sietrem

ÉDITO



Gestion rigoureuse et civisme

Il y a un an, en présentant le bilan

des collectes de 2003, je vous faisais part de notre satisfaction de voir les résultats régulièrement augmenter. Cette courbe ascendante ne se dément pas et permet d'appréhender l'avenir avec optimisme. Sur le plan financier, j'évoquai également dans le dernier numéro de la Lettre du Sietrem, notre projet de turboalternateur. Conformément à nos engagements pris en 1999, lorsque nous avons signé le « Contrat Terres Vives », avec la Région Ile-de-France nous avons engagé un programme d'investissements de près de 28 millions d'euros sur cinq ans pour, entre autres, la mise en conformité de l'usine d'incinération, l'extension de la collecte sélective, le développement d'un réseau de déchetteries. En ce début d'année, nous venons de voter notre budget et donc la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que vous paierez en fin d'année. Une nouveauté de la loi de finances oblige à calculer le taux de cette taxe en prenant en compte les bases foncières de chacune des communes. Sans baisser le service rendu, les habitants de 21 des 28 communes verront leur taux baisser. D'autre part, notre budget n'augmentera que de 2%, alors que la progression constatée pour de nombreux établissements intercommunaux de gestion de déchets cette année, est souvent à deux chiffres. Une gestion rigoureuse qui ne porterait pas tous ses fruits sans le civisme de nos concitoyens.

Michel Ricart,
Président du SIETREM, Maire de Lognes

SOMMAIRE

Éditorial	p 1
Actualités	p 2
Conseils pratiques	p 3
Environnement	p 4

N° 9 • juin 2005

La lettre du sietrem

Journal d'information du Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Résidus Ménagers



Grâce à leur tri, les habitants ont permis une économie d'énergie de 47800 MWh, soit la consommation d'électricité d'une ville de 4600 habitants pendant un an.

Un geste utile pour soi et les autres

■ En 2004, les habitants du Sietrem ont permis de recycler près de 9 400 tonnes d'emballages ménagers et 4000 tonnes de papiers et journaux - magazines.

Trier ses emballages, comme ramasser un papier par terre ou éduquer son chien, c'est faire un geste utile pour soi et pour les autres. Une manière personnelle de contribuer à la protection de l'environnement. En effet, le tri des emballages rime avec économies d'énergie et de ressources naturelles.

Une réalité que l'on peut mesurer

Ainsi les 9 400 tonnes d'emballages recyclés pour l'année 2004, ont permis une économie d'énergie de 47 800 MWh (soit la consommation moyenne d'électricité d'une ville de 4 600 habitants pendant un an) et une économie d'eau de 51 500 m³ (soit la consommation moyenne en eau de 900 habitants pendant un an).

Triez... c'est la première étape

En triant chaque jour vos emballages, vous êtes le premier maillon d'une chaîne.

• **Première étape chez vous :** vous séparez et déposez dans les conteneurs jaunes et verts les emballages qui se recyclent.

• **Deuxième étape et début du voyage pour vos emballages :** les emballages collectés sont acheminés vers le centre de tri situé à Chelles.

• **Troisième étape :** au centre de tri, les agents de tri séparent manuellement vos emballages en dix catégories de matériaux.

• **Quatrième étape :** des usines réceptionnent ensuite les matériaux pour en faire de la matière première destinée aux industries du recyclage.

C'est ainsi que les emballages que vous avez triés connaîtront une seconde vie.

ACTUALITES

LE BUDGET DU SIETREM

Une gestion rationnelle des déchets

■ Le Sietrem assure la collecte et le traitement de l'ensemble des déchets ménagers des 254 000 habitants de ses 28 communes adhérentes. Depuis 2002, le financement des services du Sietrem est essentiellement constitué de la recette apportée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette taxe, basée sur la « valeur locative » de votre habitation, est prélevée sur la taxe foncière et doit être payée par l'occupant (locataire ou propriétaire).

Le 24 mars dernier, le Comité Syndical, a donc procédé au vote de son budget pour l'année 2005. Nouveauté cette année, la nouvelle loi de finance, impose aux collectivités de voter un taux en prenant en compte les bases foncières de chacune des communes. Il en résulte une baisse du taux

pour 21 des 28 communes du Syndicat. La hausse du taux pour les 7 communes restantes s'explique par une demande de services supplémentaires (conteneurs ordures ménagères, collecte des déchets végétaux...).

Le montant total des dépenses du Sietrem s'élève à 22 532 600 euros, soit une progression d'un peu moins de 2% alors que les différentes prévisions annoncent une hausse moyenne en France de 10% pour cette année.

Un bilan satisfaisant

Dans le contrat « Terres Vives »*, qui arrive à son terme avec la mise en service du turboalternateur de 10 MW, le Sietrem avait prévu une augmentation moyenne de 6% par an pendant 5 ans. L'augmentation effective s'élève à 4% par an entre 1999 et 2004.



Le Sietrem réunit les responsables des communes

Le 17 février dernier, les responsables techniques des 28 communes du Syndicat étaient invités à une réunion au siège du Sietrem. A l'ordre du jour, la présentation des nouveaux règlements de collecte et de déchetterie, afin de faire connaître les modalités de services du SIETREM.

Une occasion aussi pour l'équipe des ambassadeurs du tri de présenter leurs différentes actions de communication sur le tri sélectif auprès des habitants. La visite de l'unité d'incinération a clôturé cette demi-journée fort instructive.

* Le SIETREM s'est engagé en 1999 avec ses partenaires - Conseil Régional IDF, Conseil général 77, ADEME et Eco-Emballages - dans un programme d'investissements de près de 28 millions d'euros sur cinq ans : le « Contrat Terres Vives ». Il prévoyait, entre autres, la mise en conformité de l'unité d'incinération, l'extension de la collecte sélective, le développement d'un réseau de déchetteries.

A comme Acier



Campagne d'Eco-Emballages sur le recyclage de l'acier

■ L'acier, est un alliage principalement de fer et de carbone. Tous les emballages en acier que vous déposez dans votre bac jaune, comme les canettes, les boîtes de conserves, les aérosols sont séparés des autres emballages, au centre de tri, par aimantation. C'est par le même procédé que sont récupérés les métaux ferreux après la combustion dans les résidus d'incinération appelés mâchefers. Triés, séparés, compactés, ces ferrailles sont dirigées vers des aciéries, par la société Arcelor Packaging. Elles sont réintroduites dans le cycle de production de l'acier, contribuant ainsi à préserver la matière première : le

minerai de fer, l'énergie et la ressource en eau. Ainsi en 2004, les habitants du Sietrem ont trié 275 tonnes d'acier représentant une économie d'énergie de 1744 MWh et une économie de 300 m3 d'eau. Comme le verre et l'aluminium, l'acier est recyclable à l'infini. Les emballages en acier ont des cycles de vie variables : quelques semaines pour une boîte de conserve, quelques dizaines d'années pour un clou, des centaines d'années pour l'acier des bâtiments, mais presque tous retrouvent, un jour ou l'autre, le chemin de l'aciérie et leur destinée est imprévisible.

Le Sietrem sur le web

■ Nouveau ! Le Sietrem en ligne sur www.sietrem.fr

La roue de votre bac jaune est cassée ! Vous souhaitez vous rendre en déchetterie



mais vous ne connaissez pas les horaires ! Vous vous posez des questions sur le Sietrem... ! Désormais vous pouvez taper www.sietrem.fr et vous laisser guider. Ce site clair et simple d'utilisation vous permet en quelques clics de souris de faire une demande de conteneur ou de visiter virtuellement l'unité d'incinération des ordures ménagères ou le centre de tri.

Les ambassadeurs sont toujours à votre écoute au n° vert 0 800 770 061.

En 2004, les habitants du Sietrem ont permis de recycler près de 9 200 tonnes d'emballages ménagers

Les habitants du Sietrem ont triés en 2004 :



Soit de quoi fabriquer :



Faux amis

Petit rappel des emballages à ne pas mettre dans le bac jaune.



► Les emballages métalliques ayant contenu encore des produits considérés dangereux pour l'homme et pour la nature, tels que les pots de peinture, les solvants, les produits toxiques.

Ils doivent être déposés exclusivement en déchetterie et surtout pas dans le bac jaune ou à la collecte des encombrants.

Attention : les objets métalliques qui ne sont pas des emballages ne doivent pas être mis dans votre bac jaune.

CONSEILS PRATIQUES

Les rendez-vous du Sietrem

Journée portes ouvertes le 25 juin 2005

Le Sietrem prévoit une journée portes ouvertes sur le site de l'unité d'incinération des ordures ménagères de Saint-Thibault-des-Vignes.

- Accueil dans les locaux du Sietrem avec différentes expositions
- poubelle de tri
 - centre de tri
 - mâchefers
 - projections de films
 - présentation du site internet...
 - visites guidées du site.

ZA la Courtilière, 3 rue du Grand Pommeraye à Saint-Thibault-des-Vignes

Fête de la Marne du 19 au 26 juin 2005

C'est dans un esprit d'éducation à la sauvegarde de l'environnement et de mise en valeur des bords de Marne que cette fête est née. Cette année encore le Sietrem s'associe au 10 communes organisatrices et sera présent par le biais d'un stand le 19 juin à Vaires-sur-Marne et le 25 juin à Lagny-sur-Marne.